



LA FEUILLE DE CHOU

DE VOYAGEONS-AUTREMENT.COM

NUMÉRO SPÉCIAL

100 ANS D'HISTOIRE DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE TOURISME ET DE PLEIN AIR

UNAT • CENT ANS D'HISTOIRE

ÉDITO

Michelle Demessine

présidente de l'UNAT – ancienne ministre



2020 marque le centième anniversaire de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air. C'est évidemment un événement et une fierté, car notre union est parmi les plus anciennes associations institutionnelles du secteur. C'est également l'une des plus diverses et des plus engagées.

Mais un événement inattendu est aussi venu marquer durement l'année 2020 avec le début d'une crise sanitaire mondiale sans précédent qui se poursuit, à laquelle s'ajoute une crise économique et sociale majeure. Autant de défis qui vont nous pousser à continuer d'inventer un tourisme respectueux des Hommes et des territoires, mais également de porter haut et fort le droit aux vacances dans le débat public.

La raison d'être de l'UNAT, ce sont avant tout ses membres et les valeurs humanistes et émancipatrices qu'ils portent depuis toujours. C'est pourquoi, au travers de ce numéro spécial de « La Feuille de Chou », nous profitons du centenaire pour célébrer la diversité de notre réseau. Diversité d'histoires, diversités des activités, diversité des implantations géographiques, mais volonté

de se battre pour proposer des vacances accessibles au plus grand nombre partout dans notre pays, tout en respectant l'environnement d'accueil et en promouvant un développement touristique intelligent.

Nous ne sommes donc pas membres de cette Union par hasard. Nous nous retrouvons ensemble car nous croyons toutes et tous que l'égal accès aux loisirs, aux vacances, au sport, à la culture permet de construire la citoyenneté, de décroisser la société et d'offrir des perspectives positives à chacun. C'est le sens des grandes lois de 1936, 1982 et 1998 sur les congés payés, le chèque-vacances et le droit aux vacances.

Vous découvrirez au travers de cette publication que l'histoire de l'UNAT est riche et parfois surprenante, dans ses origines notamment. Mais cela démontre que nous avons toujours su nous adapter et évoluer pour répondre aux évolutions de la société et du secteur du tourisme et des vacances.

A n'en pas douter, nous trouverons des réponses à la crise actuelle, car notre réflexion est déjà engagée sur de nombreux sujets, dont le tourisme responsable et durable. Mais pour y parvenir, nous devons impérativement continuer à faire vivre ce lien entre nous, ce qui a toujours fait Union. C'est la condition pour arriver à construire des solutions collectives et pérennes.

Je souhaite à l'UNAT – je nous souhaite donc à toutes et à tous – un très bel anniversaire et une belle (re)découverte de notre histoire commune pour mieux construire notre avenir! ■

S O M M A I R E

- | | |
|--|--|
| 2 - Histoire : il était une fois l'UNAT | 4/7 - Dossier : l'UNAT, 100 ans en 2020 ! |
| 3 - Focus : EnVacances ! | 8 - Nos adhérents |

HISTOIRE

IL ETAIT UNE FOIS L'UNAT !

Constituée en 1920, bien avant l'établissement des congés payés, l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) fut d'abord un acteur essentiel du « tourisme routier » et le promoteur de ce que l'on appelait alors le « tourisme actif ». Tout au long de sa longue histoire, l'UNAT n'aura de cesse de participer activement au développement du tourisme en France.



En 1929, l'UNAT est ainsi reconnue d'Utilité Publique et dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, elle s'implique totalement dans le soutien au tourisme « populaire », rebaptisé « tourisme social » en 1956, dont elle devient le plus ardent défenseur.



Depuis, elle s'est toujours engagée pour que le droit aux vacances pour tous soit pleinement reconnu, à travers une politique sociale des vacances ambitieuse, adaptant sans cesse son organisation aux évolutions et défis de la société, et toujours dans l'intérêt et le souci de ses membres. Les temps changent. Notre société se transforme sans cesse, mais l'engagement de l'UNAT en faveur d'une politique du tourisme pour tous n'a jamais cessé au fil des ans. ■

L'évolution du logo de l'UNAT



1921-1939



1939-1960



1960-1964



1964-1992



1992-2013



Le tourisme
au service des hommes et des territoires

2013 à ce jour

Les présidents de l'UNAT

Le premier président de l'UNAT n'a été élu qu'en 1927 car les statuts de l'union, lors de sa création, conféraient la responsabilité de l'association à un secrétaire général. C'est Léon Auscher (Touring Club de France) qui assumait donc cette fonction jusqu'à son élection à la présidence.



1927 à 1939

Léon AUSCHER
(Touring club de France)

1947 à 1952

Henri GASQUET
(Touring club de France)

1952 à 1963

André DEFERT
(Touring club de France)

1964 à 1978

Henry de SEGOGNE
(Club Alpin Français)

1978 à 1983

Pierre RACINE
(Club Alpin Français)

1983 à 1999

Jean RAVANEL
(Club Alpin Français),
président d'honneur

1999 à 2008

François SOULAGE
(Club Alpin Français)

2008 à 2008

Gérard DUVAL
(Ethic Etapes)

2008 à 2014

Patrick BRAULT
(Vacances Ouvertes)

Depuis juin 2014

Michelle DEMESSINE
(Vacances Ouvertes)

EnVacances !

En 2018, l'UNAT, la JPA et Solidarité Laïque lance « #envacances! », une campagne collective de plaidoyer pour le droit aux vacances, soutenue par de nombreuses associations. Il est urgent de reconnaître ce droit aux vacances comme universel, outil de cohésion sociale, pour tous !

Les vacances : une urgence sociale !

À l'instar du droit à vivre dignement, le droit au « temps libre » concerne l'ensemble de la population (jeunes, familles, personnes âgées...) : 87 % des Français considèrent que c'est une nécessité pour leurs enfants, 83 % pour eux-mêmes¹. En outre, cette question du départ est également un indicateur des inégalités qui minent notre société. Selon l'Observatoire des inégalités, 86 % des cadres supérieurs partent en vacances contre 47 % des ouvriers. Certains publics sont particulièrement exclus : 60 % des plus de 65 ans et une personne en situation de handicap sur trois.



À cet alarmant constat s'ajoute le creusement des inégalités entre Français. Le taux de départ des plus défavorisés est passé de 44 % en 1998 à 40 % en 2014, alors que dans le même temps, il passait de 83 % à 86 % pour les plus aisés². Pour les non-partants, c'est une double peine ! Ne pas pouvoir partir en

vacances renvoie à son propre statut et renforce le sentiment « d'assignation à résidence » et d'injustice sociale, véritable facteur d'exclusion ! Car comment s'intégrer dans une société du temps libre lorsque l'on n'a jamais quitté son quotidien ? D'après l'Observatoire des familles³, 82 % des parents se sentent coupables de ne pas pouvoir offrir de vacances à leurs enfants.

Tous en vacances !

Force est de constater que le processus de démocratisation des vacances est en panne, notamment pour les personnes les plus fragilisées. Les freins sont multiples, le frein financier en premier lieu : le budget consacré par les partants les plus modestes, même limité, représente 8 % de leurs revenus, soit deux fois plus que pour les plus aisés⁴. De même, les pratiques (destination, hébergement, activités...) divergent fortement selon les revenus du foyer. Lever les freins au départ nécessite donc d'inscrire le droit aux vacances dans l'action publique, au niveau local comme national, d'autant que l'accompagnement au départ reste trop souvent lettre morte.

En outre, les aides financières ne permettent pas de compenser les inégalités, de nombreux foyers en étant exclus sans pour autant avoir les revenus néces-

saies. Instaurer dans toutes les entreprises un taux minimal de la masse salariale consacrée aux activités sociales et culturelles ; renforcer le rôle de l'ANCV en élargissant le périmètre des publics et en augmentant les moyens de son action sociale permettraient de réduire ce frein financier. Le non-départ s'explique également par des freins culturels et sociaux : précarité de l'emploi, horaires flexibles, trop peu de visibilité des aides financières, appréhension de l'inconnu... Certaines familles ne savent pas comment partir en vacances, ont parfois intériorisé que « ce n'était pas pour eux ». Cette mise à distance sociale et l'apprentissage du départ nécessitent de renforcer l'information et l'accompagnement des publics qui en sont exclus.

• • • • •
65%

des Français ont renoncé à partir en vacances l'été pour des raisons financières au cours des 5 dernières années

(source : étude IFOP « Les Français et les Vacances » pour l'UNAT et la Fondation Jean Jaurès - 2019)

• • • • •

Enfin, trop peu de dispositifs d'aide au départ sont mis en place, faute de financement et de formation des acteurs concernés. Il faudrait pourtant les déployer sur tous les territoires, mener une campagne nationale annuelle de communication au plus près du public (école, centres sociaux...), rappeler que tout le monde a le droit de partir et de faire connaître les offres de vacances et aides financières existantes. En outre, une véritable politique publique d'accueil en inclusion des personnes en situation de handicap dans les transports et sur les lieux de vacances est nécessaire pour assurer le départ de tous. ■ GC

¹ Sondage IFOP « L'image détaillée des vacances aux yeux des français », avril 2018

² https://www.inegalites.fr/Qui-va-partir-en-vacances?id_theme=19

³ « Quel accès aux vacances et aux loisirs pour les familles », étude de l'UDAF 59, 2016

⁴ Le budget vacances des français, cahier de recherche, CREDOC, décembre 2015

DOSSIER

L'UNAT : 100 ANS EN 2020 !

Créée par l'Automobile Club de France, le Club alpin français et le Touring club de France, l'Union Nationale des Associations de Tourisme a peu à peu tracé sa route, un parcours riche, varié, et parfois surprenant.

Retour sur cent années d'histoire et un engagement toujours plus marqué pour le tourisme social et solidaire.



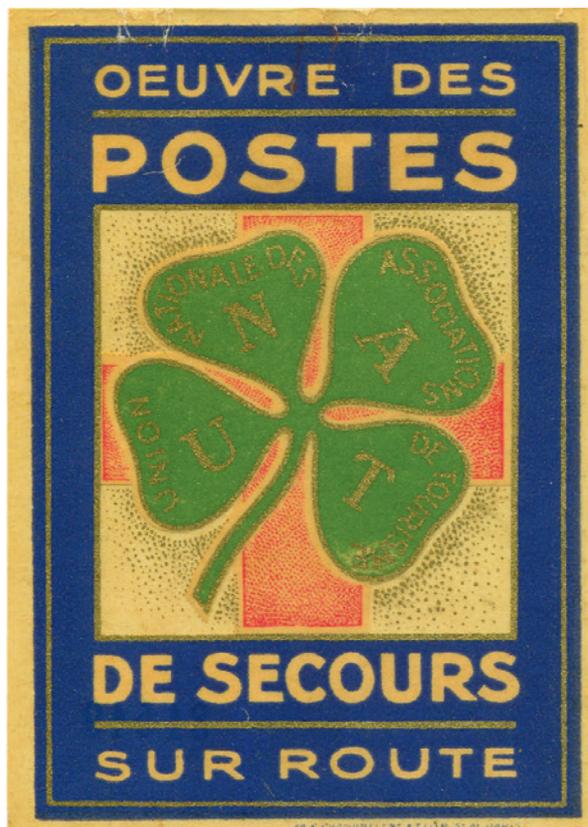
LE TEMPS DES AUTOMOBILES !

Beaucoup l'ignorent mais l'UNAT fut initialement créée pour s'occuper de tout ce qui touchait à la circulation des premières automobiles. Ainsi, dès 1924, c'est elle qui est en charge de la gestion des permis de conduire, et ce jusqu'en 1960 ! En 1971, la création du Service national des Examens de Permis de conduire met un terme définitif à cette prérogative. L'UNAT eut également à gérer des domaines aussi hétérogènes que les abris routiers, la signalisation de monuments d'intérêt significatif, le cours du gazogène pendant la guerre et même, un temps, la formation des gendarmes de la police routière. L'association, qui comptait jusqu'à 400 salariés, se construisait donc, presque paradoxalement, en accompagnant la couche la plus aisée de la population, seule apte à pouvoir s'offrir une voiture. ■

L'ENGAGEMENT POUR LE TOURISME SOCIAL

Le « Congrès des associations de tourisme » qui se tient après-guerre, en 1950, marque un nouveau tournant pour l'UNAT, qui commence à s'intéresser à ce qu'on appelle alors le « tourisme populaire ». En 1959, l'Union crée une commission « Tourisme Social » qui sera le principal lieu d'échanges sur ce thème jusqu'en 1990.

En 1964, les premières Assises nationales du tourisme social sont organisées, suivies en 1981, à l'initiative du président Pierre Racine, d'un grand colloque sur « donner sa place au tourisme social ». En 1990 (l'année des 70 ans de l'Union, objet d'une belle célébration !), le fonctionnement de l'Union est réformé en profondeur et quatre groupes de travail mis en place dès 1991 : tourisme familial, tourisme de jeunes, voyages et vacances sportives et de plein air. Peu à peu, l'UNAT s'ouvre sur le national puis l'international. Enfin, depuis 1999, les « Rendez-Vous de l'UNAT » permettent à tous les membres et partenaires de se retrouver, tous les deux ans, devenant un lieu privilégié de rencontres et d'échanges. ■



STRUCTURATION ET PROFESSIONNALISATION

Entre 1984 et 1987, la loi de décentralisation entraîne la mise en place formelle des UNAT régionales. Au cours de la décennie suivante, suite à la création des emplois jeunes par le gouvernement Jospin, de nombreux postes de permanents sont ouverts en régions, dynamisant fortement l'action des Unions.

C'est ainsi que trois démarches sont menées à bien, visant à professionnaliser le réseau : la création de la marque « Loisirs de France », résultat d'une démarche de qualité propre aux villages de vacances gérés par les associations ; la création de l'Office national de garantie des séjours linguistiques (s'appuyant sur un contrat de qualité) et l'établissement d'un Fonds Mutuel de Solidarité. ■

L'OUVERTURE À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Au tournant du siècle, sous l'influence de François Soulage, son président d'alors, l'UNAT décide de s'ouvrir aux autres familles de l'économie sociale, coopératives et mutuelles, et d'accueillir également les associations d'œuvres sociales des ministères. Cette ouverture, réalisée au niveau national mais aussi en région va se traduire par une révision des statuts de l'Union, rendus complexe par la déclaration d'utilité publique dont elle bénéficie depuis 1929. Elle s'accompagne d'une évolution de la fiscalité des associations, qui fit l'objet de vifs débats mais permit à l'UNAT de revendiquer encore davantage son rôle d'acteur économique au sein de ce secteur d'activité. ■

APPARITION DE L'ATES ET D'UNE APPROCHE POLITIQUE PLUS GLOBALE

En 2006, l'UNAT et plusieurs opérateurs créent l'ATES, l'Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire, à laquelle la Plate-Forme du Commerce Équitable est associée. Fruit de plusieurs années de travail menées avec de nombreuses associations en France ou à l'étranger, l'UNAT s'efforce, avec cette nouvelle structure, de mieux rapprocher politique sociale et solidarité, y compris dans sa communication.

Ces deux dernières décennies ont également été consacrées à s'impliquer toujours davantage sur le plan politique, notamment pour le droit aux vacances pour tous, en priorisant les plus jeunes, sur le front des politiques sociales d'aide au départ mais aussi quant au maintien d'une aide à la pierre. En ce sens, l'UNAT travaille toujours en synergie avec les grands réseaux associatifs et s'efforce de rechercher un front uni avec les acteurs du tourisme et l'ensemble des acteurs des secteurs concernés. ■

UNE DIMENSION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Dès 1963, l'UNAT s'ouvre à l'Europe, en tant que membre fondateur du Bureau International du Tourisme Social (BITS) devenu ISTO en 2010. Quatre présidents de l'ISTO seront directement issus de l'Union (Simone Troisgros, Jean Faucher, Yves Singer et Jean-Marc Mignon). En outre, depuis près de 60 ans, l'UNAT joue un rôle actif dans la promotion du tourisme social à l'échelle internationale, ainsi que dans la promotion d'un tourisme solidaire et responsable depuis la création de l'ATES. Au cours du dernier quart de siècle, elle a participé à de nombreux événements internationaux tel le FITS (Forum international du tourisme solidaire) ; entretenu une coopération étroite avec son partenaire du Québec (le Conseil Québécois du Loisir) et aidé le Mali à se doter d'une structure de tourisme social et solidaire. Enfin, elle est membre affilié de l'Organisation Mondiale du Tourisme et signataire du code mondial d'éthique du tourisme. ■

LES ORGANISATIONS PARTENAIRES



CHRONOLOGIE DES ÉTAPES MARQUANTES DE L'HISTOIRE DE L'UNAT

1920

Le 19 juin : Assemblée générale constitutive de l'UNAT créée par le Touring Club de France, l'Automobile Club de France et le Club Alpin Français.



1924

Le Ministre des Travaux publics demande à l'UNAT de se charger du service des examens pour le permis de conduire.

1927

Rédaction d'un vœu pour l'avancement des vacances dans les écoles

1936

Instauration des congés payés pour tous les travailleurs.

1932

Installation du siège social au 8, rue César Franck à Paris 15^e arrondissement.

1929

L'UNAT est reconnue d'utilité publique par décret du 2 mai.

1943

Loi du 5 juin et arrêté du 12 juillet : les associations de tourisme et l'UNAT sont placées sous la tutelle du Secrétaire d'État au tourisme.



1956

1^{er} congrès international du tourisme social à Berne où apparaît au niveau international le terme de « tourisme social » qui remplace celui de « tourisme populaire ».

1959

Le 28 janvier : Constitution de la Commission du tourisme social.

1966

Fusion du CNPA avec l'UNAT qui modifie ses statuts en conséquence et devient l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de Plein Air.



1964

Assises nationales du tourisme social et charte « Pour une politique du tourisme pour tous » qui servira de base de travail à la commission tourisme du 5^e plan.

1963

4^e congrès international du tourisme social et création du Bureau International du Tourisme Social (BITS).

1974

La Commission du tourisme social publie une « Déclaration pour une politique sociale du tourisme, des vacances et des loisirs », pour l'aide à la pierre et l'aide à la personne, la formation, le droit à l'information et la protection du patrimoine touristique.

1981

Le 13 mars : Colloque de l'UNAT à Lyon sur le thème « Donner sa place au tourisme social ».

Le 8 avril : L'UNAT refuse de signer la « Charte du tourisme » élaborée par le Gouvernement, car elle néglige le tourisme social.

1989

Campagne de mai à juillet en faveur de l'étalement des vacances, auprès des décideurs et de l'opinion publique pour le calendrier scolaire triennal 1990-1993.

1984

Début de la régionalisation de l'UNAT. Entre 1984 et 1987, 22 UNAT régionales seront créées dans les vingt-deux régions métropolitaines.

1982

Cinquième semaine de congés payés et création du Chèque-Vacances.

CHRONOLOGIE DES ÉTAPES MARQUANTES DE L'HISTOIRE DE L'UNAT

1996

Déclaration du BITS dite de « Montréal » intitulé : « *Pour une vision humaniste et sociale du tourisme* ».

1997

Janvier : Création de l'Office national de garantie des stages et séjours linguistiques par l'UNAT.

Juin : L'UNAT rend publiques la charte Loisirs de France et la classification de 500 villages de vacances gérés par le secteur associatif.

1998

L'égal accès aux vacances érigé en objectif national, car constitutif de la citoyenneté, dans la loi de lutte contre les exclusions.

2001

28 juin : Signature de la Déclaration commune entre l'UNAT et les 5 grandes confédérations syndicales (CFDT, CFF-CGC, CFTC, CGT, CGT/FO) pour l'accès aux vacances pour tous.

2000

Création de l'Association « *Tourisme et handicap* » dont l'UNAT est membre actif.

Ouverture du site Internet de l'UNAT : www.unat.asso.fr.

1999

Michelle Demessine, secrétaire d'État au Tourisme, organise à Paris les « *États généraux du tourisme social et associatif* ». Premiers « *Rendez-vous* », avec près de 250 participants.

Novembre : Création de l'OVLEJ (Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes) par l'UNAT, la Jeunesse au Plein air (JPA) et l'Union française des centres de vacances (UFCV).

2004

Mise en place progressive du programme « seniors en vacances » par l'UNAT, sur la base du modèle espagnol et portugais

2005

Décision du Ministère du Tourisme de supprimer le programme « *plan de consolidation des équipements du tourisme social* ».

L'UNAT vend l'ensemble du 1^{er} étage de son siège social pour faire face au manque à gagner.

2006

Création de l'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire).

2012

Tenue à Paris d'un premier colloque sur les colonies de vacances intitulé « *Quelles colos pour 2020 ?* », avec l'appui de la DVAJS.

2011

28 mars : En présence du Secrétaire d'État au tourisme Frédéric Lefebvre, signature à Bercy du protocole d'accord de la mise en place de TSI (Tourisme Social Investissement) par la Caisse des Dépôts.

2009

Tenue des 1^{res} Rencontres Nationales du Tourisme au Palais des Congrès à Paris.

2014

19 juin : Clôture par Laurent Fabius Ministre des Affaires étrangères et du Développement International, des Assises du Tourisme au Ministère à Paris devant plus de 300 participants.

2018

Lancement de la campagne collective de plaidoyer pour le droit aux vacances « #envacances! ».

2019

Définition dans le code du tourisme des auberges de jeunesse et hostels sous le terme « *auberges collectives* ».



EN OUTRE-MER



DOSSIER RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE



LA FEUILLE DE CHOU

Numéro spécial 100 ANS DE L'UNAT édité par ID-CROISE / Voyageons-Autrement.com.
 Direction & partenariats : Romain Vallon. Ont participé à la rédaction de ce numéro spécial : Geneviève Clastres, Jean-Marc Mignon, Marine Vlody, Simon Thriot.
 Maquette : Redline. Photos : UNAT. Journal gratuit ne pouvant être vendu. Imprimé en France à moins de 162 km du siège social - Certifié PEFC & Imprim'Vert.
 Tirage 7 200 ex. distribués via 5 400 ambassadeurs & relais. ISSN : 2678-2588. L'équipe de Voyageons-autrement est constituée de journalistes et rédacteurs professionnels. Pour toute question sur le magazine : romain.vallon@idcroise.fr

Ne pas jeter sur la voie publique, passez-le plutôt à votre voisin. « La vraie richesse est dans l'échange »

